

13, rue du Maréchal Koëinig - 78480 Verneuil s/ Seine  
Tel : 06 21 96 29 35 / 01 71 52 83 99  
Org. de formation N° : 11 78 80548 78  
Email : [contact@mjconseil-rh.com](mailto:contact@mjconseil-rh.com)  
Site web : [www.mjconseil-rh.com](http://www.mjconseil-rh.com)

## Recueil des formations 2019

Domaine de formation : **Efficacité opérationnelle**

Sous-domaine de formation : **activité entrepreneuriale**

### **Maîtriser le fonctionnement de l'autoentreprise**

#### **Public concerné :**

Toute personne désireuse de :

- Formaliser un projet de création d'une activité d'autoentrepreneur.
- Comprendre les enjeux de la création d'une activité entrepreneuriale.

#### **Prérequis :**

- Avoir un projet de création d'une activité ou une idée de projet.

#### **Durée et modalités d'organisation :**

- Durée : 14 heures (2 jours, 4 demi-journées)
- Horaires : 9h00 – 12h30 ; 14h00 – 17h30
- Effectif : 6 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum

#### **Lieu :**

- MJ CONSEIL en RH (SARL – Siret 493 993 273 00041 – N° de déclaration d'activité 11 78 80548 78) - 13, rue du Maréchal Koëinig, 78480 VERNEUIL sur SEINE

#### **Modalités pédagogiques :**

- Présentiel

## **Objectifs :**

- Maîtriser le fonctionnement de l'autoentreprise
- Comprendre les mécanismes juridiques, comptables, sociaux et fiscaux liés à ce régime
- Piloter l'activité et suivre les indicateurs commerciaux, administratifs et financiers

## **Programme :**

### **1. Introduction au régime de la micro-entreprise**

- Comprendre les termes employés : faut-il dire micro ou auto entreprise ?
- Statut ou régime, quelle différence ?
- Comprendre quels sont les acteurs et leur rôle autour de l'activité de l'autoentrepreneur
  - o L'Acoss
  - o L'URSSAF
  - o La Sécurité Sociale des indépendants (ex RSI)
  - o La DGFIP
- Qu'est-ce que la Sécurité Sociale des Indépendants, quelles différences avec la Sécu ?
- Que se passe-t-il si je tombe malade ou en cas d'accident ? Comprendre ce qu'est une prévoyance
- Le congé maternité, paternité, le congé parental, quels sont mes droits ?
- Ma retraite : comment l'anticiper, valider mes trimestres de retraite ?
- L'importance de maîtriser son métier, comment se former pour accroître ses compétences : quelles sont les démarches, les possibilités
- L'inscription obligatoire au RC, comment faire ? Maîtriser le fonctionnement de l'autoentreprise
- Suivi des obligations de l'autoentrepreneur
  - o Le parcours social et fiscal du créateur d'entreprise :
    - la limite de CA réalisable
    - les taux de cotisation
    - la notion d'achat revente et de prestation de service
    - la notion de prorata temporis
    - la gestion de la TVA
- Tenue de la comptabilité de son autoentreprise
  - o Apprendre à faire des factures conformes
- Organisations administratives
  - o Savoir tenir ses responsabilités de déclaration
  - o Télédéclaration du CA et paiement des cotisations sociales



- Déclaration des revenus, comment payer ses impôts (prélèvement libératoire) et prélèvement à la source : comprendre comment le fonctionnement et savoir faire le bon choix
- Comprendre comment protéger ses clients et soi-même par la mise en place d'un contrat
- Suivi de l'activité, tableaux de suivi de l'activité chiffrée : tableau de trésorerie pour piloter au quotidien
- Comprendre l'importance de s'assurer
  - o Ma santé :
    - le rôle d'une mutuelle
    - à quoi sert la prévoyance complémentaire
  - o Mon activité :
    - Comment fonctionne une responsabilité civile professionnelle
    - Comprendre le rôle d'un cabinet de contentieux
    - Définition de la protection juridique et de l'assistance juridique
    - Comprendre l'obligation d'avoir un médiateur si l'on travaille avec les particuliers
    - Comprendre comment fonctionne la loi Macron et la protection de mon patrimoine
- Maitrise des comptes en lignes servant à l'administration de l'entreprise : compte SSI, compte autoentrepreneur, compte pour la CFE, compte CPF, ... Bien équiper son entreprise
- Comprendre l'importance d'un logiciel de facturation
- Acquérir les compétences pour rédiger les mentions importantes sur une facture (conditions de recouvrement/ les frais de recouvrement sont à la charge du client)
- Savoir établir un contrat de prestation ou conditions générales de vente
- Comprendre comment prendre un bail commercial, choisir mon local professionnel
- Avoir toutes les compétences pour choisir une banque (avantage inconvénient compte pro / particulier / banque en ligne)
- Comprendre comment emprunter avec une banque quand on est autoentrepreneur. Savoir quels documents présenter



**Modalités pédagogiques :**

- Ateliers de mise en situation pour des études de cas concrets et pratiques avec des restitutions (oral et écrit).
- Exercices de mise en situation pratique : exercices sur des cas concrets et analyse.
- Techniques de formation/action.
- Apports théoriques et outils de management.
- Évaluation à chaud et à froid.
- Évaluation des connaissances.

**Modalités d'évaluation :**

- Évaluation des connaissances : contrôle continu, mise en situation pour la certification.

**Moyens techniques :**

- Salle de formation, ordinateur, écran plat, chevalet de conférence.

**Formatrice :**

**Maria-Jésus TOVAR-ROJAS**, 19 ans d'expérience dans l'accompagnement des entreprises (PME, TPE, ETI, grands groupes), chef de projet RH et Informatique, formatrice en management d'équipes et management interculturel, spécialiste de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elle accompagne les dirigeants et les futurs entrepreneurs pour leur permettre de réussir leur projet entrepreneurial.

Formatrice et coach certifiée, 35 ans d'expérience professionnelle, dont 17 en tant que dirigeante de l'organisme de formation MJ CONSEIL en RH.

**Alexia LEDRU** : après plus de 15 années passées au service d'un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), elle conseille aussi bien les employeurs que les organismes de formation dans le cadre de l'optimisation du plan de développement des compétences, de la valorisation des dispositifs emploi-formation, de la réduction des coûts de la gestion administrative. Elle met en œuvre des actions de développement opérationnelles, de process efficaces aussi bien sur le volet RH, sur les relations avec les financeurs (OPCA, POLE EMPLOI, ETAT, REGION...) que sur la recherche de partenariats, tout en tenant compte de l'impact de la Loi « Avenir » 2018 sur l'organisation.

Depuis 2011, elle accompagne régulièrement des entreprises liées à l'Économie Sociale et Solidaire en tenant compte de leur spécificité et des valeurs qui les animent.

**Prix :**

- 900,00 € HT/participant (tva 20%) – (déjeuner non compris).